



## Calcul de la taxe d'aménagement

Par **hipopo2012**, le **03/10/2013** à **11:11**

bonjour, je suis "nulle" en maths et je n'arrive pas à calculer ma future taxe d'aménagement pour une extension de ma maison (résidence principale)

ma surface taxable existante est de 103 m<sup>2</sup>  
ma surface taxable créée est de 66 m<sup>2</sup>

je suis en ile de France

la part communale ; 5 %  
la part départementale : 1.3%  
la part régionale : 1 %

il est notifié aussi que la construction est soumise au versement de la redevance d'archéologie préventive???

quelqu'un pourrait il m'aider à faire un calcul même approximatif ??

MERCI d'avance

brigitte

Par **trichat**, le **03/10/2013** à **13:26**

Bonjour,

Pour effectuer un calcul, il faut deux termes:

- une base taxable, ce que vous n'indiquez pas;
- les taux applicables que vous donnez.

Quant au versement de la redevance d'archéologie préventive, seule la commune où vous résidez peut vous en communiquer le montant.

Cordialement.

Par **hipopo2012**, le **03/10/2013** à **19:56**

bonjour,

merci pour votre intervention  
où puis je trouver la "base taxable" ?

Par **trichat**, le **03/10/2013** à **20:22**

La commune doit pouvoir vous donner ces éléments.

En effectuant une recherche, j'ai trouvé sur le site officiel "vos droits.service-public" les éléments concernant cette taxe:

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F23263.xhtml>

Par référence à ce document, la base taxable (assiette) serait de:  $66 \text{ m}^2 * 724 \text{ €/m}^2 = 47\,784 \text{ €}$

et le montant égal à :  $47\,784 * (5\% + 1,3\% + 1\%) = 3\,488 \text{ €}$

Il en est de même pour la redevance d'archéologie préventive:

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F22286.xhtml>

Si l'assiette est la même que pour la taxe d'aménagement, elle s'élèvera à:

$47\,784 * 0,40\% = 191 \text{ €}$

Vous avez une approximation de ce que vous coûtera votre agrandissement, mais faites vous confirmer soit par la mairie, soit par les services fiscaux mes calculs.

Cordialement.